

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

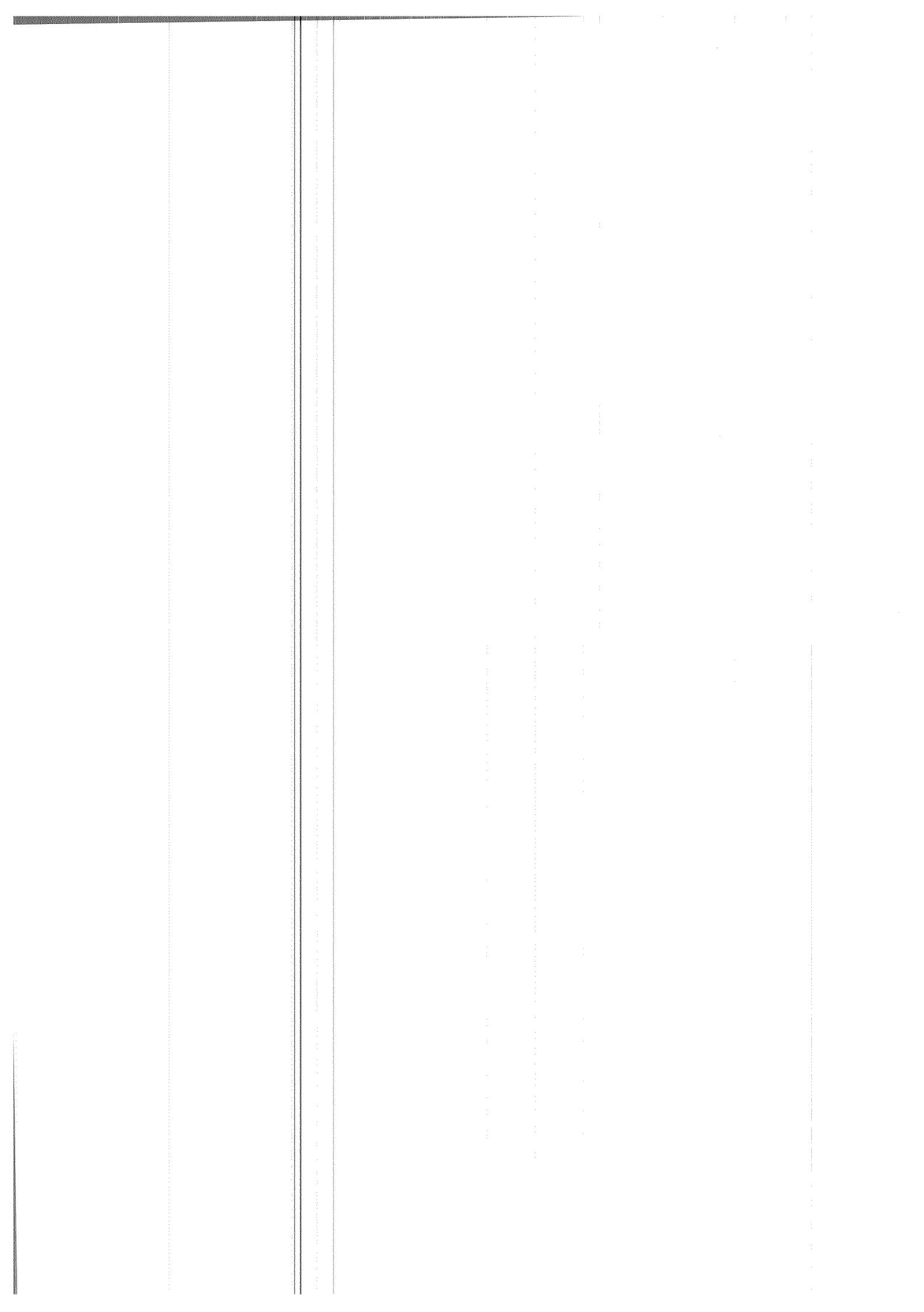
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00045

Numéro SIREN : 350 551 255

Nom ou dénomination : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 1855



Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(1) BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

Adresse de l'entreprise : ZA. Les Bastides Blanches

04220 SAINTE TULLE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

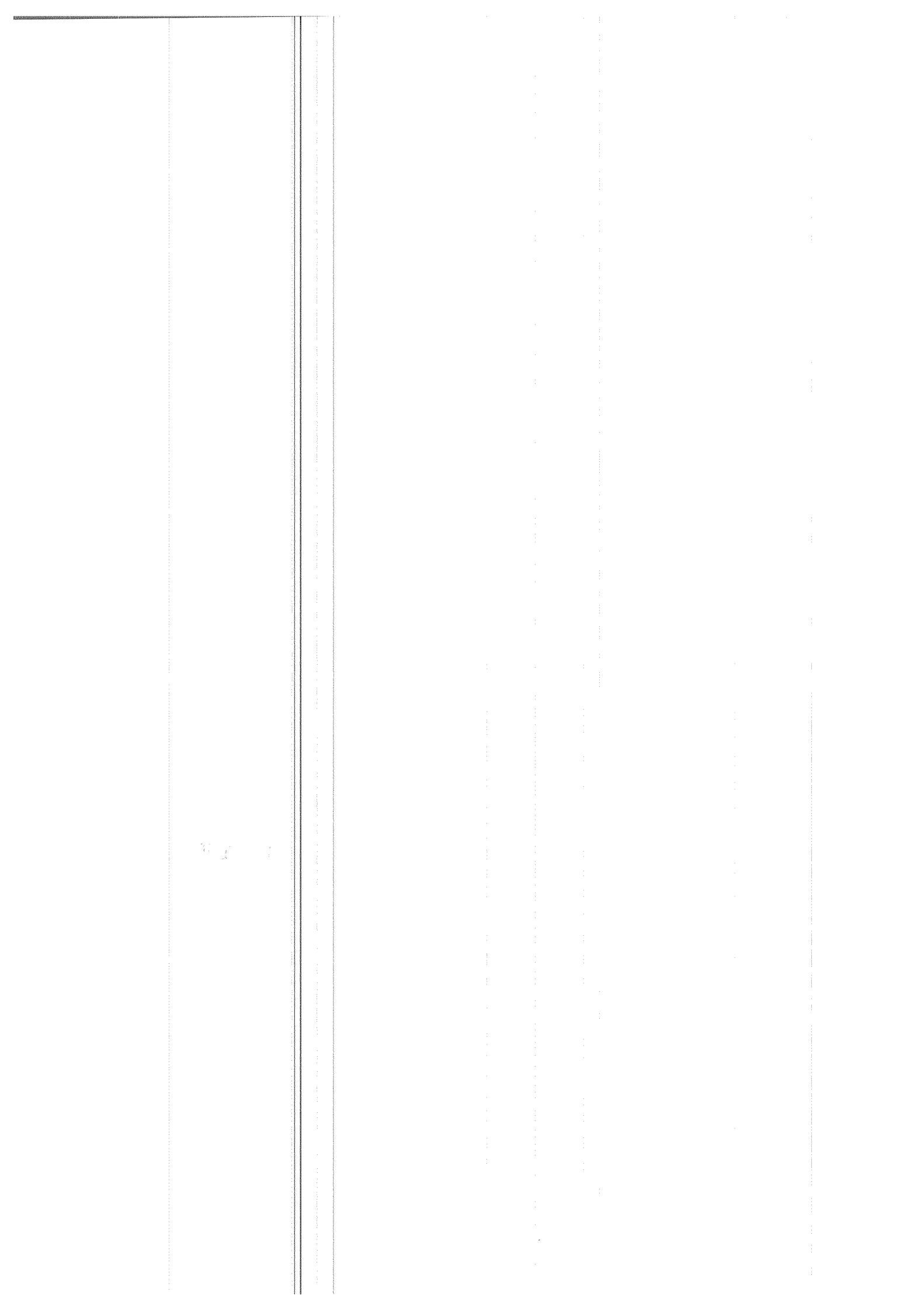
12

Numéro SIRET * 3 5 0 5 5 1 2 5 5 0 0 0 4 4

Néant *

				Exercice N, clos le, 31122018	N-1 31122017
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement *					
Frais de développement*					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)		4 785	4 785		
Autres immobilisations incorporelles		12 000		12 000	12 000
Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles					
Terrains		7 212	5 645	1 567	2 288
Constructions		106 788	53 279	53 509	60 292
Installations techniques, matériel et outillage industriels		21 217	20 619	598	1 653
Autres immobilisations corporelles		76 118	53 528	22 590	33 831
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		3 219		3 219	3 163
Prêts		5 625		5 625	5 625
Autres immobilisations financières *		236 963	137 856	99 107	118 851
TOTAL (II)		7 389		7 389	11 698
STOCKS *					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés (3) *		25 709		25 709	20 874
Autres créances (3)		23 502		23 502	44 918
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		350 000		350 000	150 000
Disponibilités		383 482		383 482	602 322
Charges constatées d'avance (3) *		12 904		12 904	13 793
TOTAL (III)		802 986		802 986	843 786
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES					
DIVERS					
Comptes de régularisation					
Renvois : (1) Dont droit au bail:					
Clause de réserve de propriété: * Immobili-sations :					
Stocks :					
(2) Part à moins d'un an des im-mobilisations financières nettes :					
(3) Part à plus d'un an : CR					
Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

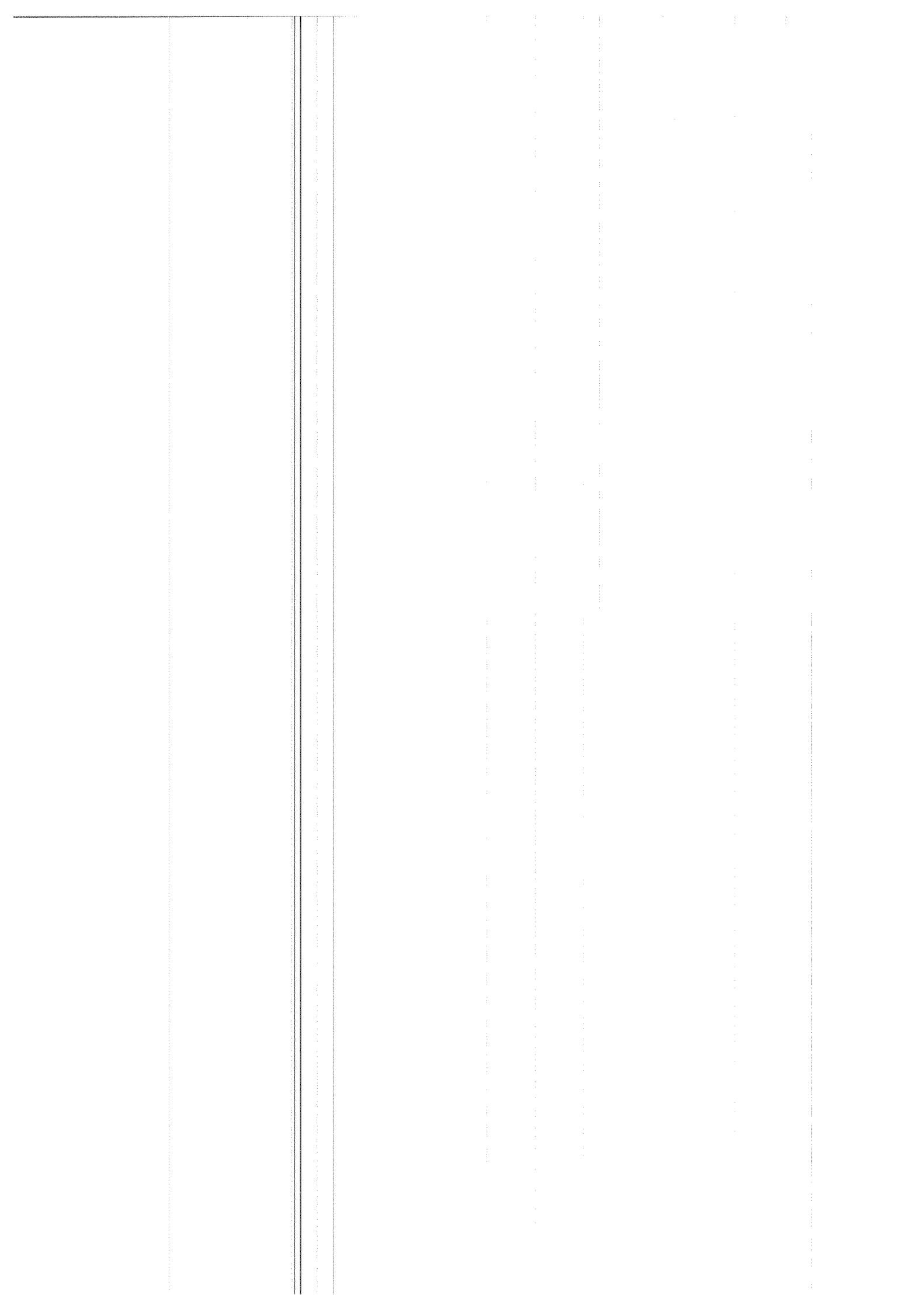


(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise <u>MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 42 000 ..)	DA	42 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	13 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	537 494
	Report à nouveau	DH	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 152
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	619 846
		DM	596 694
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DN	
	Avances conditionnées	DO	
	TOTAL (II)	DP	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DQ	
	Provisions pour charges	DR	
	TOTAL (III)	DS	
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DT	
	Autres emprunts obligataires	DU	13 925
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	50 312
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DW	124 148
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	108 615
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	78 481
	Dettes fiscales et sociales	DZ	116 516
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	102 219
	Autres dettes	EB	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EC	30 914
	TOTAL (IV)	ED	282 246
	Ecarts de conversion passif * (V)	EE	365 943
	TOTAL GENERAL (I à V)		902 093
			962 637
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	277 565
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	227 868

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.**

Néant

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.		Exercice N				Néant	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
	{ biens* services *	FG	1 229 811	FH		FI	1 229 811
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 229 811	FK		FL	1 229 811
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 933
	Autres produits (1) (11)					FQ	118
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 229 929
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	587 254
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 309
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	159 597
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 519
	Salaires et traitements *					FY	266 569
	Charges sociales (10)					FZ	143 601
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements *			GA	19 295
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	9 909
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 199 053
	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	30 876
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	548
	Différences positives de change					GM	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	
	Total des produits financiers (V)					GO	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	548
CHARGES FINANCIERES	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	431
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	321
	2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	227
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 103
							74 573

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

4

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **902 093** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 231 477** euros
 - un total charges de **1 208 325** euros
 - dégage un résultat de **23 152** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 902 093 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 1 231 477 euros et un total **charges** de 1 208 325 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 23 152 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Élément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations sur le C.I.C.E.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 7.008 €. la Société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'ensemble des C.i.c.e. contribue au renforcement des fonds propres de la Société.

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 904
Elcia	01/12/2018 - 30/11/2019	978	
Suderiane - Informatique	01/03/2018 - 28/02/2019	340	
Pages jaunes 2019		2 797	
Diac	09/12/2018 - 08/01/2019	92	
Diac	09/01/2019 - 08/02/2019	343	
Citroën	01/01/2018 - 25/11/2019	1 430	
Crédit bail master	01/01/2018 - 19/12/2021	6 247	
Diac	20/12/2018 - 19/01/2019	332	
Cm- Cic - Leasing	01/01/2019 - 31/03/2019	330	
Suderiane	01/02/2018 - 31/01/2018	15	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		12 904

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		61 914
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		192
<i>Fournisseurs - Fact non parv</i>	192	
Dettes fiscales et sociales		61 722
<i>Personnel - Autres ch. à payer</i>	25 000	
<i>Organismes soc - Autres CAP</i>	36 464	
<i>Etat- Charges à payer</i>	258	

ANNEXE - Élément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			30 914
Divers acomptes clients 2018 pour travaux 2019	01/01/2019 31/01/2019	30 914	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		30 914

ANNEXE - Élément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 229 811
Production vendue Services		1 229 811
<i>Prestations de services 5,5 %</i>	623 915	
<i>Prestations de services 10 %</i>	396 843	
<i>Prestations de services 20 %</i>	209 053	
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 229 811
Chiffre d'affaires FRANCE		1 229 811
<i>Prestations de services 5,5 %</i>	623 915	
<i>Prestations de services 10 %</i>	396 843	
<i>Prestations de services 20 %</i>	209 053	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
				Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	1	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	16 785	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains		KG	7 212	KH	KI		
	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL		
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	106 788	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	21 217	KT	KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	44 247	KW	KX		
	Matériel de transport *		KY	5 329	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	27 494	LC	LD 992		
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ		
FINANCIERES	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
		TOTAL III	LN	212 287	LO	LP 992		
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T		
	Autres participations		8U		8V	8W		
	Autres titres immobilisés		1P	3 163	1R	1S 56		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	5 625	1U	1V		
		TOTAL IV	LQ	8 788	LR	LS 56		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	237 860	ØH	ØJ 1 048		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	1	par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		3	4
	Terrains		IP		LX		LY 7 212	LZ
	Sur sol propre	IQ			MA		MB	MC
	Sur sol d'autrui	IR			MD		ME	MF
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG		MH 106 788	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT			MJ		MK 21 217	ML
	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM	724	MN 43 523	MO
	Matériel de transport	IV			MP	1 220	MQ 4 109	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS		MT 28 486	MU
FINANCIERES	Emballages récupérables et divers *	IX			MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY			MZ		NA	NB
	Avances et acomptes	NC			ND		NE	NF
		TOTAL III	IY		NG	1 945	NH 211 334	NI
	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ			ØU		M7	ØW
	Autres participations	IØ			ØX		ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1			2B		2C 3 219	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2			2E		2F 5 625	2G
		TOTAL IV	I3		NJ		NK 8 844	2H
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	1 945	ØL 236 963	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CY	EL	EM	EN				
Autres immobilisations incorporelles				TOTAL II		PE	PF	PG	PH		4 785		
Terrains						PI	721	PK	PL		5 645		
Constructions		Sur sol propre				PM		PO	PQ				
		Sur sol d'autrui				PR		PT	PU				
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV	46 496	PW	6 784	PY		53 279	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	19 564	QA	1 055	QC	20 619		
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers				QD	23 795	QE	5 915	QG	28 986		
		Matériel de transport				QH	2 772	QI	842	QK		3 581	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	16 672	QM	4 289	QO		20 961	
		Emballages récupérables et divers				QP		QR		QT			
TOTAL III						QU	114 224	QV	19 606	QW	758		
TOTAL GENERAL (I + II + III)						ØN	119 009	ØP	19 606	ØQ	758	ØR	137 856
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			
Frais établissements												N6	
TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM				NO					
TOTAL IV		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

(7)

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
		6N	6P	6R	6S		
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W		
		6X	6Y	6Z	7A		
		7B	TY	TZ	UA		
TOTAL III		7C	UB	UC	UD		
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Dont dotations et reprises		<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
			UG	UH			
			UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		1	2	3
	Prêts (1) (2)	UP			UM	UN
	Autres immobilisations financières	UT	5 625	UV	UR	US
	Clients douteux ou litigieux	VA			UW	5 625
	Autres créances clients	UX	25 709		25 709	
	Créance représentative de titres (Provision pour dé- préts ou remis en garantie * (précipitation antérieure- ment constituée *) UO)	Z1				
	Personnel et comptes rattachés	UY	614		614	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	VM	12 969		12 969	
	Impôts sur les bénéfices	VB	9 919		9 919	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Taxe sur la valeur ajoutée	VN				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP				
	Divers	VC				
	Groupe et associés (2)	VR				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	12 904		12 904	
	Charges constatées d'avance	VT	67 739	VU	62 114	VV
		VD				5 625
		VE				
		VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
				1	2	3
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	13 925	9 244		4 681
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	108 615		108 615	
Personnel et comptes rattachés		8C	25 000		25 000	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	50 637		50 637	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 586		2 586	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	258		258	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	50 312		50 312	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	30 914		30 914	
TOTALS		VY	282 246	VZ	277 565	4 681
RENOVIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 088	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31122018			
I. REINTEGRATIONS		BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	8 191	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 970	
	Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de reintegration (art. 239 sexies D)	RB)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BJS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	45 Charges financières (art.212 bis) *	XZ		
	Réintérations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
	Moins-values nettes à long terme	$\left\{ \begin{array}{l} - \text{imposées au taux de 15 \% ou de 19 \% (12,8 \% pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)} \\ - \text{imposées au taux de 0 \%} \end{array} \right.$		$\left\{ \begin{array}{l} - \text{Plus-values nettes à court terme} \\ - \text{Plus-values soumises au régime des fusions} \end{array} \right.$		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintérations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.219C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
TOTAL I						
II . DEDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B , cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme	$\left\{ \begin{array}{l} - \text{imposées au taux de 15 \% (12,8 \% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)} \\ - \text{imposées au taux de 0 \%} \\ - \text{imposées au taux de 19 \%} \\ - \text{imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures} \\ - \text{imputées sur les déficits antérieurs} \end{array} \right.$				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XO
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI)	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
III . RESULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : $\left\{ \begin{array}{l} \text{bénéfice (I moins II)} \\ \text{déficit (II moins I)} \end{array} \right.$					XI 33 760	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	
RESULTAT FISCAL	BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	33 760	XO	0	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC			AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB			
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		60 627		- Autres réserves	ZD		60 627		
	Prélèvements sur les réserves	ØE				Dividendes	ZE				
	TOTAL I	ØF		60 627		Autres répartitions	ZF				
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	
										ZH	
										60 627	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	109 970)	YQ	Exercice N :	84 093		Exercice N-1 :	7 843	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										
	- Effets portés à l'escompte et non échus										
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	1 010			10 184		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois)	J8	47 239)		47 329			46 916		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					6 760			6 792		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES)		104 498			84 670		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										159 597	
IMPOSTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	3 445			3 090		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS)		5 074			3 437		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					8 519			6 527		
T.V.A. DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	118 444			130 078		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					144 412			152 969		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *					134 398					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	%	%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL	
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO	
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 8

N° SIRET 3 | 5 | 0 | 5 | 5 | 1 | 2 | 5 | 5 | 0 | 0 | 0 | 4 | 4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.

ADRESSE (voie)

Z.A. Les Bastides Blanches

CODE POSTAL

04220

VILLE

SAINTE TULLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

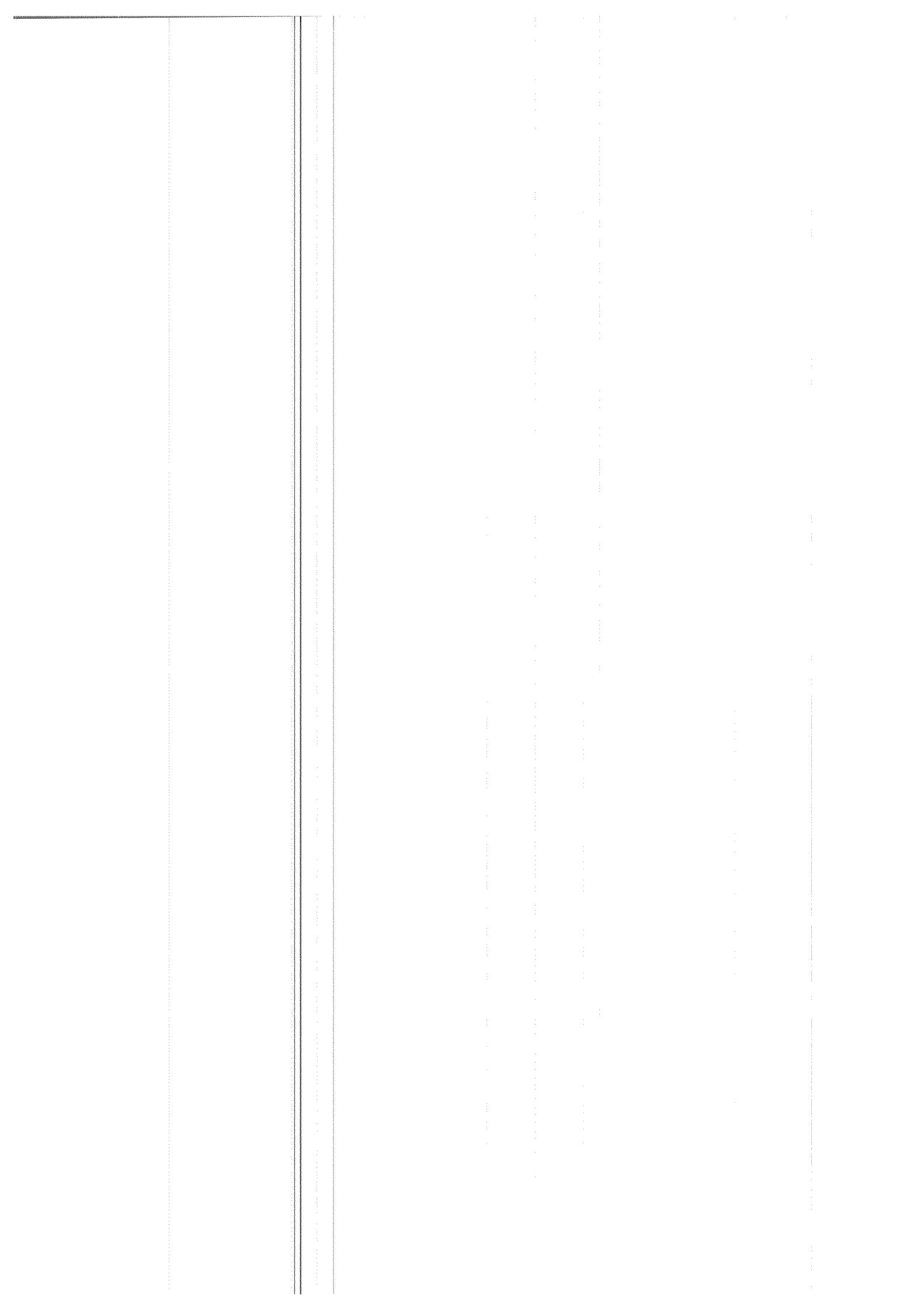
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	Etat exprimé en euros	31/12/2018	Nombre	Val. Nominal	Montant
Du capital social début exercice		2 625,00		16,0000	42 000,00
Emises pendant l'exercice				0,0000	
Remboursées pendant l'exercice				0,0000	
Du capital social fin d'exercice		2 625,00		16,0000	42 000,00



MENUISERIE BASSANELLI M.B.B.
Société à responsabilité limitée
au capital de 42.000 €
Siège social : ZA - Les Bastides Blanches
04220 SAINTE-TULLE

R.C.S. MANOSQUE 350 551 255

I – PROPOSITION D’AFFECTATION DES RESULTATS DE L’EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2018 A L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2019

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice de 23.151,78 € au poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, la collectivité des associés rappelle qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II – CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L’UNANIMITE PAR L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2019

Le Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bassaneli", is placed over a thin horizontal line.

